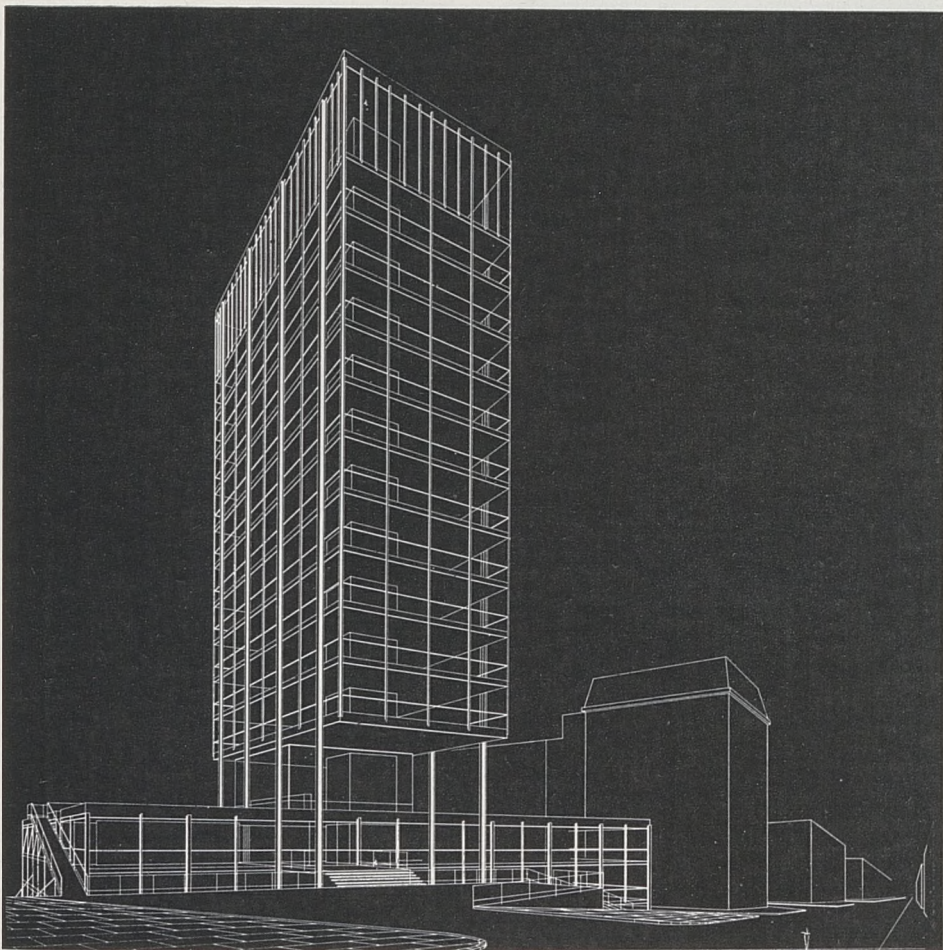
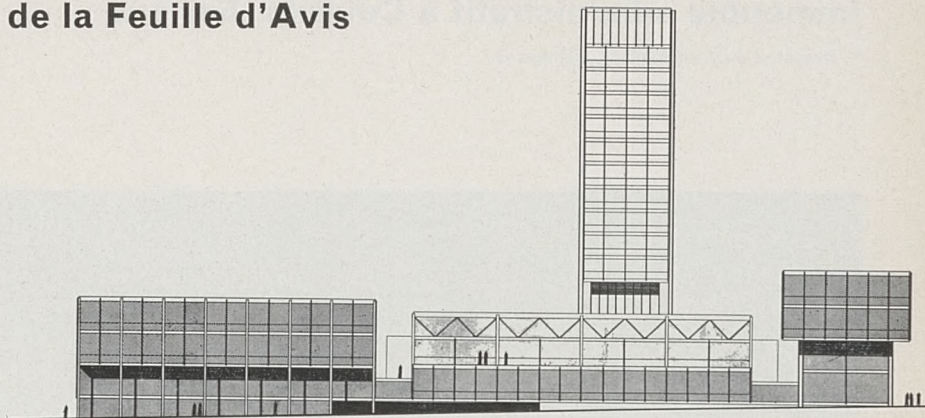


Centre d'information et d'édition de la Feuille d'Avis et de la Tribune de Lausanne

P. Bussat et J.-M. Lamunière, architectes



Le mandat d'exécution a été attribué à la suite d'un concours restreint entre plusieurs bureaux de Suisse Romande, dont le jury était composé de la façon suivante: président, M. Pierre Bonnard, architecte, MM. Hans Brechbuhler, Rémy Ramelet, Otto Senn, Paul Waltenspuhl, architectes.

Le programme comporte la transformation et l'agrandissement des immeubles sis entre l'avenue de la Gare, l'avenue de la Razude, l'avenue d'Ouchy et l'avenue de Rosemont.

Le parti adopté tend à souligner la présence indispensable d'un centre d'édition de ce genre au centre de la ville. Une circulation pour piétons entourant non seulement les locaux d'accueils, mais les bâtiments industriels, permet au public de s'intéresser à l'élaboration des moyens d'expression modernes de l'information imprimée.

Les matériaux utilisés tiennent compte des difficultés de mise en œuvre puisqu'il s'agit de reconstruire entièrement, par étapes, sur les terrains actuellement occupés par l'entreprise qui ne doit pas cesser son activité.

En conséquence, à partir d'un sous-sol en béton armé, la superstructure est conçue en ossature métallique et les façades seront en aluminium et en verre, précisément pour permettre le maximum de transparence de l'extérieur. Le projet est actuellement soumis à l'approbation des Pouvoirs publics.

En haut: façade sur l'avenue de la Razude. Ci-dessous: façade sur l'avenue de la Gare. A droite: plan de situation. 1. Accès du public à la réception. 2. Bâtiment administratif. 3. Département de la composition des journaux, rotatives. 4. Composition-labeur et presses typographiques. 5. Reliure. 6. Département Offset et Skira. 7. Accès au sous-sol (grands garages, dépôts papiers, vestiaires et services expéditions).

